

Octroi de subventions 2019 par
l'Observatoire Midi-Pyrénées.

Conseil d'administration du 6 mai 2019

Délibération 2019/05/CA-031

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis favorable du Conseil de l'Observatoire Midi-Pyrénées ;

Après en avoir délibéré, les conseillers accordent les subventions 2019 suivantes sur le budget de l'OMP :

- Ecole Doctorale Sciences de l'Univers, de l'Environnement et de l'Espace :
 - o Colloque « Ecology et Behaviour » - régularisation année 2018 : 1 000 €
 - o Colloque « Ecology et Behaviour » - année 2019 : 1 000 €
 - o Association « Univerciel » festival astro-jeun de Fleurance : 1 000 €
- Association du comité de l'OMP pour les loisirs et l'interactivité conviviale (COMPLICE) : 12 797 €

Toulouse, le 6 mai 2019
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL



Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 27

Nombre de voix favorables : 27
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0